

Séance publique du conseil communal du 28 novembre 2024

Approbation de l'ordre du jour.

1. Information concernant la démission d'un conseiller communal ;
2. Approbation du plan de coupe et de culture pour 2025 ;
3. Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « rue Principale » à Nagem ;
4. Approbation d'une demande de morcellement ;
5. Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;
6. Approbation de la proposition de programme 2025 à réaliser par le syndicat de communes SICONA-CENTRE ;
7. Adoption d'un plan de gestion des espaces verts dans l'intérêt de la protection de la biodiversité ;
8. Demandes de dérogations aux critères pour la vente de terrains au lieu-dit « Schempesfeld » à Ospern ;
9. Adaptation du règlement concernant l'allocation des subsides aux associations locales ;
10. Allocation de divers subsides extraordinaire ;
11. Allocation des subsides annuels aux clubs et associations ;
12. **HUIS CLOS :** Décision concernant la participation à une licitation publique ;
13. Signature d'une autorisation pour le receveur communal d'entamer les poursuites judiciaires contre différents débiteurs de la commune ;
14. **HUIS CLOS :** Démission de deux membres de la commission consultative communale sportive;
15. **HUIS CLOS :** Démission d'un membre de la commission consultative communale de la voirie;

Toutes les décisions à part celle relative au point de l'ordre du jour numéro 10 (3) ont été prises à l'unanimité.

Information concernant la démission d'un conseiller communal

M. le Bourgmestre a informé le conseil communal de la démission de M. Henri THILL de son mandat de conseiller communal avec effet au 31 octobre 2024.

Approbation du plan de coupe et de culture pour 2025

Le plan de coupe et de culture de la commune de Redange/Attert pour l'exercice 2025 se présente en résumé comme suit :

	Salaires	Factures	Total Investissements	Subsides	Recettes	Total Recettes
1. Gestion durable et protection des forêts	11.000,00.-	5.200,00.-	16.200,00.-	4000,00.-	10.000,00.-	14.000,00.-
2. Protection de la nature	1.000,00.-	7.100,00.-	8.100,00.-	0,00.-	0,00.-	0,00.-
3. Sensibilisation et information	3.000,00.-	1.500,00.-	4.500,00.-	0,00.-	0,00.-	0,00.-
4. Protection des ressources cynégétiques et de la faune sauvage	0,00.-	0,00.-	0,00.-	0,00.-	2.500,00.-	2.500,00.-
5. Surveillance et police	0,00.-	0,00.-	0,00.-	0,00.-	0,00.-	0,00.-

	Salaires	Factures	Total Investissements	Subsides	Recettes	Total Recettes
6. Logistique et personnel	9.500,00.-	11.000,00.-	20.500,00.-	0,00.-	0,00.-	0,00.-
TOTAL	24.500,00.-	24.800,00	49.300,00.-	4.000,00.-	12.500,00.-	16.500,00.-

Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « rue Principale » à Nagem

Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « Rue Principale » à Nagem, sous les conditions :

- de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et
- de la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement en ce qui concerne le RIE (SUP) « évaluation des incidences environnementales ».

Approbation d'une demande de morcellement

Approbation d'un projet de morcellement au lieu-dit « rue de Saeul » à Reichlange, présenté par la société civile d'architectes Vasistas de B-4701 Eupen, pour la société immobilière Promotions IMMO-NORD S.A. de L-9160 Ingeldorf, concernant des fonds sis à Reichlange, inscrits au cadastre de la commune, section E de Reichlange, numéro 212/1178 au lieu-dit « Rue de Saeul ».

Approbation d'actes, de contrats et de conventions

- Approbation de la convention du 4 octobre 2024 concernant l'Office social Canton de Redange "OS-CARE" conclue pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 ;

- Approbation du contrat de bail du 15 septembre 2024, conclu entre la commune de Redange/Attert et Mme ZLATANOWSKA Danielka concernant la location d'une parcelle de terrain au jardin collectif communal « Réidener Gaart », sis commune de Redange, rue Fraesbich au prix de 50.- € par an et une caution unique de 100,00.- € en guise de garantie ;
- Approbation du contrat de bail du 5 novembre 2024, conclu entre la commune de Redange/Attert et M. Cedric FONCK concernant la location d'une parcelle de terrain au jardin collectif communal « Réidener Gaart », sis commune de Redange, rue Fraesbich au prix de 50.- € par an et une caution unique de 100,00.- € en guise de garantie.

Approbation de la proposition de programme 2025 à réaliser par le syndicat de communes SICONA-CENTRE

Approbation du programme d'action annuel 2025 établi par le syndicat de communes Sicona Centre au montant total 145.508,00.- €, somme à charge du budget communal de 2025.

Adoption d'un plan de gestion des espaces verts dans l'intérêt de la protection de la biodiversité

Approbation, en collaboration avec le SICONA Centre et la Maison de l'eau Attert asbl, d'un plan de gestion des espaces verts publics, dans l'intérêt de la protection de la biodiversité.

Ce plan comprend premièrement, la gestion extensive des espaces verts publics et deuxièmement, la création ou le maintien d'infrastructures favorisant la faune sauvage sur ces espaces verts.

Demandes dérogations aux critères pour la vente de terrains au lieu-dit Schempesfeld à Osperm

- Prolongation d'une année du délai de 3 ans endéans lequel l'acquéreur s'est engagé de construire une maison d'habitation, tel que prévu à l'article 2 des critères applicables pour la vente de terrains à bâtrir à Osperm à M. Miguël Nicolas Victor GRUSELLE ;

- Prolongation d'une année du délai de 3 ans endéans lequel l'acquéreur s'est engagé de construire une maison d'habitation, tel que prévu à l'article 2 des critères applicables pour la vente de terrains à bâtrir à Osperm à Mme Léna PYCKAVET.

Adaptation du règlement concernant l'allocation des subsides aux associations locales

Adaptation du règlement communal concernant l'allocation des subsides aux associations locales. Une copie du règlement adapté peut être demandée auprès du secrétariat communal.

Allocation de divers subsides extraordinaires

- Allocation d'un montant de 339,30.- € à l'association « D'Bulle Rullen zu Réiden » en vue de l'octroi d'un subside pour la location de toilettes mobiles lors de l'organisation d'un tournoi de pétanque à Redange/Attert ;
- Des subsides à hauteur d'un montant total de 2250.-€ ont été alloués à 15 associations luxembourgeoises ;
- Décision de ne pas réserver de suite favorable à une demande de subside extraordinaire pour la participation à l'acquisition de matériel, introduit par l'association « Gudd Noperen vun Osper, Räichel an der Elz ».

Allocation des subsides annuels aux clubs et associations

- Des subsides annuels à hauteur d'un montant total de 54.015.-€ ont été alloués aux associations locales ayant introduit leur demande.

HUIS CLOS : Décision concernant la participation à une licitation publique

Autorisation pour le collège échevinal de participer à une licitation immobilière à Redange/Attert en date du 4 décembre 2024 et fixation d'un montant maximal d'acquisition éventuelle.

Signature d'une autorisation pour le receveur communal d'entamer les poursuites judiciaires contre différents débiteurs de la commune

Autorisation pour le receveur communal d'entamer les poursuites légales contre différents débiteurs de la commune.

HUIS CLOS : Démission de deux membres de la commission consultative communale sportive

Acceptation de deux démissions de membres de la commission consultative communale sportive avec effet rétroactif au 10 octobre 2024.

HUIS CLOS : Démission d'un membre de la commission consultative communale de la voirie

Acceptation de la démission d'un membre de la commission consultative communale de la voirie avec effet rétroactif au 10 octobre 2024.